

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 30

Artikel: A la patrie !
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix
de morceaux français et patois, prose
et vers, parmi les plus populaires.
Illustrations de Ralph

Fr. 1 50

Favey, Grognez et l'Assesseur, récit humo-
ristique des aventures de trois Vaudois,
à Paris, à Berne et Fribourg, pendant
le Tir fédéral. Illustrations de Ralph
et de J.-H. Rosen

» 2 50

La vilhe melice daô canton de Vaud, par
C.-C. Denéréaz

» 1 —

L'histoire de Guyaume-Tè, par L. Favrat
(encore quelques exemplaires)

» 0 20

(Par poste, fr. 0.22 en timbres.)

A LA PATRIE !

An! qu'elle est à plaindre, cette pauvre
patrie!

Oh! ce n'est point du tout parce qu'il y a
des sans-patrie, des anti-patriotes, des anti-mili-
taristes, — ce qui est la même chose. Oh! non,
certes, ce n'est point pour cela. Ils ne peuvent,
au fond, lui faire grand mal.

Elle est à plaindre, la patrie, parce qu'il y a
trop de patriotes. Oui, de patriotes!

Entendons-nous; il y a patriotes et patriotes.
Les bons, il n'y en aura jamais trop. Les mau-
vais... mais il n'y en a pas, de mauvais; il ne
peut y en avoir. Il n'y a pas de milieu, en ce
domaine, pas de demi-mesure: on est *bon* patri-
ote ou on ne l'est pas du tout. Seulement il y
a façon de l'être.

Non, la plaie du patriotisme, ce sont les
patriotards. Et ils sont nombreux, ceux-là,
beaucoup trop nombreux. Ils ont la vue basse et
l'ouïe dure. Ils vivent à huis clos, croyant que
le bon patriotisme consiste à ignorer les autres
peuples ou à ne voir que leurs défauts; moyen
facile et peu méritoire de se classer les premiers
du monde. « Il n'y en a point comme nous! »

Ils se paient de mots, les *patriotards*. Ce sont
eux qui se pâment à l'ouïe de ces discours de
cantine, véritable bouillabaisse où il y a de tout
que du vrai patriotisme. C'est à ces manifesta-
tions qu'on pourrait coller l'étiquette: *façon*, que
la loi fédérale exige, avec raison, pour la vente
des boissons et denrées qui ne sont pas authen-
tiques. *Patriotisme façon*. C'est bien cela.

Qui donc a justement dit de ces harangues de
cantine: Mettez dans un creuset les mots:
« chers concitoyens », « patrie », « liberté »,
« démocratie », « indépendance », quelques grands
noms de l'histoire nationale, mêlez bien tout
cela, assaisonnez avec de grands éclats de voix
et de grands gestes, et servez chaud. Boum!
Là-dessus, un peu de musique ronflante, et le
tour est joué!

Bravos, hourras, applaudissements, d'éclater.
Et les plus ardens manifestants sont souvent
ceux qui n'ont rien entendu ou rien compris.

Patriotards!

Quand donc aussi en finirons-nous avec le
traditionnel « toast à la patrie »?

C'est-à-dire, gardons pieusement la tradition,
dans nos fêtes, de donner notre première pen-
sée, de lever notre premier verre, d'adresser
notre premier hommage à la patrie; de grâce,
laissions le toast. Le plus souvent, il n'est qu'un
grotesque assemblage de phrases creuses, de
vaines redites, un casse-tête pour celui à qui
incombe l'honneur de le porter, une déception,
presque toujours, pour ceux qui l'écoulent.

Le mot « patrie » ne doit évoquer que l'idée
d'union de tous les citoyens, sans acception de
partis, de classes, de confessions, autour d'un
même drapeau, qui symbolise ce qu'ils ont,
en commun, de plus cher et de plus sacré.
Or le « toast à la patrie » de nos fêtes n'est par-
fois, trop souvent même, suivant le moment ou
les circonstances, qu'un programme de parti,
qu'un violent réquisitoire contre « l'adversaire
politique », c'est-à-dire contre le compatriote
qui a le tort de ne pas penser comme vous sur
telle ou telle question, et de chercher par un
autre chemin que vous la prospérité et l'intérêt
de cette patrie qu'il aime d'un amour égal au
vôtre.

L'hommage que nous avons coutume de ren-
dre et que nous tenons à rendre à la patrie,
mère commune, au début de toutes nos fêtes,
ne doit pas être un moyen de propagande ou de
vengeance politique ou confessionnelle; il ne
doit pas non plus être un tissu de grands mots,
assemblés au petit bonheur et vides de sens. Le
mot de patrie n'est pas une grosse caisse sur
laquelle on tape à tour de bras pour le seul
plaisir d'hypnotiser les patriotards.

La patrie mérite mieux que cela. Les hom-
mages que nous lui rendons doivent être sin-
cères, ils doivent être vrais, dignes; l'expres-
sion intime de nos sentiments. Pour cela, il faut
qu'ils soient simples, le plus simples possible;
leur sincérité, leur solennité, sera en proportion
de leur simplicité. Que les incorrigibles discou-
reurs exercent leur insatiable besoin de causer
sur un sujet moins sacré. Ils diminuent le pres-
tige de l'idée et du mot de patrie par l'abus qu'ils
en font et par leurs vains efforts pour en ex-
primer toute la grandeur et toute la majesté.

Qu'un jour exceptionnel, dans une de ces cir-
constances vraiment solennelles, qui se rencon-
trent dans la vie de tous les peuples, un orateur,
spontanément, pressé par un de ces élans aux-
quels on ne peut résister, improvise un toast à
la patrie, qui sera l'expression vibrante, sincère,
des sentiments dont, non seulement son cœur,
mais celui de tous ses auditeurs, sont em-
preints dans ce moment extraordinaire, alors
oui. Ce sera grand, ce sera beau, ce sera sub-
lime. Mais ces moments-là ne se présentent
pas tous les jours; et c'est heureux, sans doute.

Qu'en temps ordinaire, notre constant amour
pour la patrie se manifeste par notre ardeur à
la bien servir, par nos efforts pour assurer sa
prospérité, enfin, par des hommages plus sim-
ples, partant plus sincères.

On ne se représente pas un orateur assis
devant sa table, se frappant le front avec déses-
poir, tournant et retournant sa plume, déchirant

son papier, suant, enfin, à grosses gouttes, pour
saluer, en termes un peu nouveaux, la patrie,
cette patrie que nous aimons tant et dont il dira,
sans doute, que la seule idée doit animer nos
cœurs, enlever notre inspiration. Mais c'est que
l'inspiration n'est pas affaire de commande ni
de tous les instants; il lui faut des circonstances
particulières pour se manifester. Et voilà pour-
quoi le « toast à la patrie » que l'on s'obstine à
mettre à toute sauce, perd de jour en jour du
crédit.

Pourquoi donc, au début de nos fêtes ou de
nos banquets, le président de celles-ci ou de
ceux-ci ne se bornerait-il pas, par ces seuls
mots: « Citoyens, à la patrie! », à inviter tous les
assistants à lever leur verre et à chanter, debout,
avec ou sans accompagnement de musique, un ou
deux couplets du Cantique suisse ou de notre
autre chant national: « O monts indépen-
dants! »?

Ce serait assurément plus digne et plus so-
lennel.

Le président, la société qui prendra cette
initiative aura bien mérité du pays.

J. M.

Nuances. — Un monsieur rencontre un pay-
san de sa connaissance qui fait reconstruire sa
maison.

« Oh! dites donc, père Samuel, vous vous
faites bâtir une ferme grandiose! »

— Oh! Mossieu, monté non. On ne peut pas
dire que c'est grandiose; on ne peut pas dire non
plus que c'est petit diose... Mais c'est vraiment
diöse.

En panne. — Un automobiliste en panne est
obligé, pour rentrer chez lui, de recourir à l'aide
d'un cheval que l'on attelle à l'auto.

Un de ses domestiques qui le vit rentrer dans
cet équipage marmote:

— Il a tout de même de la chance, le patron,
il part avec quarante chevaux, il rentre avec
quarante et un.

PAO-T'-ON ADI S'EIMBRANSI

L'AUTR'HI, l'è liè per dessus lè papai qu'on
monsu l'a voliu savai cein que lè dzein
peinsàvant àô dzo de vouâ dâi baizi et se
faillâi adi s'eimbransi. J'é voliu assebin, po mon
compto, fère quemet li. J'é dan écrit dâi lettre
à on mouf de dzein: à n'on mândzo, à dâi
z'hommo, à dâi fenne, à dâi dzouveno, à dâi
vilhio et à dâi vilhie, tant qu'à dâi menistre.
M'aul dza bin einvouyi dâi carte et dâi lettre por
mè repondre, et i'è vu que lè dzein sant pas tant
d'accord por cein; ein a que d'iant: « Oi, sè faut
eimbransi » et lè z'autro: « Nâ, l'è lè coffo que sè
panant lo mor sù lè djoûtè ài dzein. » Vaité
quaqu'ene de cliau lettre.

Lo mândzo mè dit: « L'è onna moudda dau
diâbllo que de s'eimbransi. Vo sède prau que
lo mor l'è plliein de petitè bête, pllie petite on-
cora que l'è morpion, et qu'on lau dit dâi mi-
crobe. Cliau tsaravôte de petit z'affère vo mè-